

**PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DE BUREAU**  
**De la Communauté de Communes de Damvillers Spincourt**  
**Séance du 19 juin 2023**

Publié sur le site Internet <https://damvillers-spincourt.com> le 5 mars 2024

L'an deux mille vingt-trois, le 19 juin à 20 H 00

Le Bureau de la Communauté de Communes étant assemblé en session ordinaire, aux bureaux de la Codecom à Damvillers, après convocation légale, en date du 12 juin 2023 sous la présidence de **M. Jean Marie MISSLER**.

**Membres du bureau présents :**

- ✓ Mme ANTOINE Jocelyne
- ✓ Mme BERTIN Célia
- ✓ M. BRELLE François
- ✓ M. CAPUT Christophe
- ✓ M. CARLU Jean-Baptiste
- ✓ Mme FAUQUENOT Evelyne
- ✓ M. HAUPTMANN Gérard
- ✓ M. JACQUE Philippe
- ✓ M. MICHELS Julien
- ✓ M. MISSLER Jean-Marie
- ✓ M. PERIGNON Alain
- ✓ Mme POSTAL Anne
- ✓ M. PROT Patrice
- ✓ M. SELIER Hubert
- ✓ M. TRINOLI Massimo

**Membre du bureau excusé :**

- ✓ M. MAZET Thierry

**Membre du bureau absent :**

- ✓ M. GEORGES Denis

**Participants non élus :**

- ✓ Mme Florence BREUIL,
- ✓ Mme Béatrice CLEMENT
- ✓ M. BONTEMPS Anthony,

Le quorum étant atteint, il a été procédé, conformément à l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Comité. Mme Anne POSTAL ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions, qu'elle a acceptées.

Le Président rappelle que le procès-verbal de la séance du 3 avril 2023 a été adressé à tous les membres du bureau. Aucune observation n'ayant été formulée, le PV est approuvé à l'unanimité.

**Ordre du jour :**

1. Point sur les dossiers en cours.
2. Demande de dérogation scolaire.
3. Demande de subvention exceptionnelle de l'école de Dommary Baroncourt pour l'achat de manuels scolaires.
4. Etude d'une demande de sponsoring pour le « *4L Trophy* ».
5. Examen des propositions de subventions aux associations.
6. Créances éteintes
7. Questions diverses.

Avant le commencement du Bureau, le Président indique aux membres qu'un ancien agent de la CCDS qui travaillait il y a quelques années à l'entretien de l'école de Rouvrois-sur-Othain est décédé il y a quelques jours et fait part de ses regrets.

## **1. POINT SUR LES DOSSIERS EN COURS**

Le Président fait état de l'avancement des points suivants :

### **Réunion avec le Préfet de la Meuse :**

Cette réunion s'est tenue avec Mme ANTOINE, Mme POSTAL et M. BRELLE. Les sujets évoqués ont été l'évolution de la carte scolaire pour la rentrée de Septembre 2023 et le projet de la nouvelle caserne de gendarmerie. La réunion s'est tenue en présence du Colonel de Gendarmerie et de l'Inspecteur de l'Education Nationale.

Le Président indique que la question de la carte scolaire n'a pas été tranchée officiellement contrairement aux nombreuses rumeurs.

A priori un poste serait probablement conservé à Damvillers considérant notamment l'ouverture de la MECS.

Mme ANTOINE indique qu'il sera nécessaire de communiquer rapidement officiellement sur la question quand les choses seront calées.

Le Président indique que le courrier au Président de la République est parti malgré le manque de deux signatures, il sera transmis à la presse dès demain.

Par ailleurs, le Président tient à faire part de la très belle cérémonie qui s'est déroulée à Arrancy-sur-Crusnes par des élèves du groupe scolaire de Rouvrois-sur-Othain en présence du DASEN.

Concernant le projet de nouvelle caserne de gendarmerie, le Colonel a indiqué qu'il viendrait sur place lors d'un conseil communautaire pour indiquer sa position.

Le dossier est actuellement entre les mains du Ministère de l'Intérieur.

#### **Rappels des factures ordures ménagères :**

Le Président indique que les services de la DGFIP viennent de faire des lettres de relance via saisine d'huissier et que cela provoque de très grosses tensions avec les usagers qui s'en prennent directement aux agents de la CCDS. Effectivement de très nombreux appels et mails injurieux sont envoyés à nos services.

Mme POSTAL indique que les services de la DGFIP fondent inexorablement et que cela se ressent inmanquablement sur la qualité de service.

Le Président rappelle que les engagements des années précédentes de la Direction des services du Trésor Public ne sont pas du tout tenus et que ses propos ne sont pas à l'encontre des agents de la DGFIP.

Mme ANTOINE indique qu'il est nécessaire de mettre en place une procédure de gestion des réclamations afin de protéger les agents et éviter le surmenage de ceux-ci.

#### **Incivilités :**

Les problèmes de tension deviennent prégnants à tous les niveaux. Ainsi, le Président informe les membres du Bureau que M. BRELLE et M. MICHELS ont été ouvertement menacés par un parent d'élève qui avait été convoqué à une réunion de médiation concernant le comportement de son enfant durant le temps méridien.

#### **Concernant les recrutements :**

Le Président indique que la collectivité a enfin réussi le recrutement de plusieurs postes :

- ⇒ arrivée de l'agent dédié aux ressources humaines en prévision du départ en retraite de la responsable actuelle.
- ⇒ arrivée de l'agent en charge du tourisme de la culture et des associations.
- ⇒ entretien à venir avec une candidate pour le poste de comptabilité.

Il ne reste que le poste de responsable du patrimoine à renouveler afin d'avoir enfin une équipe au complet.

#### **Concernant la gestion des instances :**

Le Président indique vouloir intégrer une nouvelle personne au sein du Bureau afin de lui confier de nouvelles délégations.

Il informe qu'il souhaite intégrer M. LE FRANCOIS qui serait favorable pour prendre de nouvelles missions.

De nombreuses réunions sont prévues avant le conseil communautaire :

- ⇒ Commission associations : mardi 20 juin.
- ⇒ Commission voirie : mercredi 21 juin.
- ⇒ Réunion de l'Office de Tourisme : mercredi 21 juin.
- ⇒ Commission OM : mardi 27 juin.
- ⇒ Journée de Pays le 28 juin.

**Forum des « Aidants » :**

Le Président indique que le Forum des « Aidants » tenu à Damvillers a eu un excellent retour de la part de toutes les personnes présentes participants et visiteurs. Il remercie Florence BREUIL pour le travail réalisé qui était la cheville ouvrière de l'opération.

Massimo TRINOLI indique que l'un des retours mentionné par de nombreuses personnes était le manque d'information sur tout cet environnement très riche qui existe et qui a été mis en valeur par le forum. Ce propos est relayé par M. CAPUT qui indique avoir de nombreux appels de parents en difficultés ne sachant pas vers qui se tourner.

Mme ANTOINE indique que le Département prévoit la mise en place d'un numéro unique en sortant d'hôpital qui devrait permettre une meilleure prise en charge des patients.

**Inauguration des Ballastières :**

Le Président indique qu'une inauguration des nouvelles installations des Ballastières de Damvillers est prévue à la fin du mois, mais qu'une incompréhension existe car elle serait prévue en deux temps : avec la Députée en milieu de semaine puis le Dimanche avec le Président du Département. Ceci a été très mal vu compte tenu des financements donnés à l'association dans le cadre du budget participatif du Département.

## 2. DEMANDE DE DEROGATION SCOLAIRE

AFFAIRE N° 2023-06-19-01

Vu les statuts de la CODECOM de Damvillers Spincourt et notamment la compétence scolaire,

Vu les demandes de :

- ↳ M. et Mme CHAMPLON Mickaël, domiciliés à PIENNES, sollicitant une demande de dérogation pour leur enfant CHAMPLON BORDAT Eléna, à l'école de DOMMARY BARONCOURT.

Considérant les motifs invoqués,

Le Président rappelle qu'il est nécessaire de prendre en compte l'équité de traitement des demandes des familles et aussi l'équilibre des effectifs dans les différents groupes scolaires du territoire qui sont déjà en baisse.

Effectivement, plusieurs alertes de fermetures potentielles de classe ont eu lieu ces dernières années.

En outre, il est essentiel de conserver les effectifs des services périscolaires, la collectivité a mis les moyens pour fournir des services à la population, en particulier sur le Bois Brûlé.

Après en avoir délibéré, le Bureau :

**ACCEPTÉ les dérogations scolaires suivantes sous réserve de capacité d'accueil suffisante au sein de l'établissement :**

- CHAMPLON BORDAT Eléna, à l'école de DOMMARY BARONCOURT.

Voix pour : 15

Voix contre : 0

Abstention : 0

### **3. DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE DE L'ÉCOLE DE DOMMARY BARONCOURT POUR L'ACHAT DE MANUELS SCOLAIRES**

**AFFAIRE N° 2023-06-19-02**

Le Président présente la demande de la directrice de l'école de Dommary Baroncourt pour l'achat de 35 manuels de mathématique à destination des CM1.

La Directrice indique que les programmes évoluent sans cesse et que les manuels utilisés depuis quelques années ne satisfont plus aux exigences et nouvelles méthodes utilisées pour faire réussir chaque élève dans les meilleures conditions.

Ces nouveaux manuels visent à développer un rapport positif aux mathématiques en donnant une place fondamentale à la résolution de problèmes. Ils proposent une démarche réellement innovante et de qualité.

Un devis est parvenu aux services administratifs pour un montant de 436,80 euros TTC.

Vu les statuts de la Communauté de Communes de Damvillers Spincourt et notamment la compétence scolaire,

Le bureau après en avoir délibéré autorise le versement d'une subvention d'un montant de 436,80 euros pour l'achat de manuels scolaires pour l'école de Dommary Baroncourt.

Voix pour : 15  
Voix contre : 0  
Abstention : 0

#### 4. ETUDE D'UNE DEMANDE DE SPONSORING POUR LE « 4L TROPHY »

AFFAIRE N° 2023-06-19-03

Le Président informe les membres du bureau de la demande de sponsoring émanant de l'association « La miff en 4L » créée par deux jeunes du Territoire.

Ils projettent de participer au « 4L Trophy », qui est le plus grand raid humanitaire de jeunes à travers l'Europe. Le parcours, d'environ 6 000 km, traverse la France, l'Espagne et le Maroc.

Ce rallye solidaire est engagé auprès de plusieurs associations humanitaires telles que la Croix Rouge, Enfants du désert, Cap éco solidaire, ...

A l'arrivée, les participants distribuent des fournitures scolaires et des jouets qu'ils ont amenés, et remettent les dons récoltés à l'association « Enfants du désert » ainsi que des denrées alimentaires non-périssables à la Croix Rouge locale.

L'association a sollicité la CCDS pour diffuser sa demande de sponsoring le plus largement possible et notamment par affichage sur les panneaux numériques intercommunaux.

Or, au regard de nos statuts, et du règlement d'utilisation des journaux d'information électronique, il n'est pas possible d'accéder à cette requête.

En revanche, la CCDS peut sponsoriser ce projet en achetant un espace publicitaire pour la CCDS sur la voiture.

Les tarifs dépendent de l'emplacement et varient de 300 à 1 200 €.

Le Président demande aux membres du bureau de délibérer sur cette affaire.

Vu le code des collectivités territoriales,

Vu les statuts de la CCDS et notamment la compétence associations,

Considérant que la demande des membres de l'association n'entre pas dans le champ d'application du règlement des journaux électroniques et du règlement des associations,

Le bureau après en avoir délibéré, décide de ne pas donner suite à la demande de l'association « La miff en 4L ».

Voix pour : 15  
Voix contre : 0  
Abstention : 0

## 5. EXAMEN DES PROPOSITIONS DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Le Président indique avoir travaillé sur ce dossier avec Madame POSTAL et que la Commission se réunira Mardi pour étudier les dossiers de demande de subvention des associations pour l'année 2023.

Le conseil communautaire sera sollicité pour autoriser le versement des subventions aux associations.

## 6. CREANCES ETEINTES

AFFAIRE N° 2023-06-19-04

Un dossier de surendettement a été transmis par la Trésorerie de Verdun.

Ce dossier de surendettement nécessite une délibération du bureau, pour pouvoir matérialiser l'effacement des dettes sur les différents budgets, selon les montants suivants :

↳ 222,00 € sur le budget ordures ménagères.

Selon la validation par le bureau, les mandats correspondants pourront être émis à l'article budgétaire 6542 « Créances éteintes ».

Vu les statuts de la Communauté de Communes de Damvillers Spincourt,  
Considérant les éléments du dossier transmis par la trésorerie de Verdun,  
Considérant le surendettement et la décision d'effacement de dettes,  
Le bureau, après en avoir délibéré,

↳ Autorise l'effacement de dettes sur le budget ordures ménagères pour un montant de 222,00 euros,

↳ Autorise l'émission d'un mandat de 222,00 euros sur le compte 6542.

Voix pour : 15  
Voix contre : 0  
Abstention : 0

## 7. QUESTIONS DIVERSES

### DEMANDE DE L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ÉCOLE DE DAMVILLERS POUR L'INSTALLATION D'UNE ESTRADE POUR LE SPECTACLE DE FIN D'ANNÉE

Les parents d'élèves de l'école de Damvillers ont sollicité la codecom pour l'installation d'une estrade à l'occasion de la fête de fin d'année.

Il s'agirait d'aller chercher le matériel à Verdun et l'installer. Puis de démonter et ramener la structure sur Verdun.

Après discussion les élus ne donneront pas suite à cette demande au regard des moyens à déployer pour cette opération et considérant l'emploi du temps surchargé de l'équipe technique qui est en sous-effectif.

De plus, les membres de l'équipe technique n'ont jamais effectué ce type d'opération.

### AUGMENTATION EVENTUELLE DES TARIFS DE LA RESTAURATION SCOLAIRE ET DE L'ACCUEIL PERISCOLAIRE

Le Président rappelle que le prix de revient du repas pour la CCDS est estimé à environ 10€ à l'heure actuelle. En effet, les charges de la CCDS pour le temps méridien ne concernent pas que la fourniture du repas mais aussi, l'ensemble du personnel de cantine et les agents d'animation qui encadrent les élèves durant le repas et toute la durée de la pause méridienne.

Bien entendu il convient de rajouter tous les frais de fonctionnement essentiels au service (eau, électricité, chauffage...) et les investissements consentis (construction des bâtiments, acquisition de matériel professionnel,...).

La dernière augmentation a été actée le 28 juin 2022 pour 0,80 cts par repas, donnant la grille tarifaire suivante :

	Prix du repas
Inscription annuelle	4,80 €
Inscription ponctuelle	5,60 €
Collégiens	3,60 €
Personnes extérieures/adultes	6,80 €

Le Président indique que le reste à charge pour la collectivité se monte donc à un peu plus de 5 euros par repas, soit un total d'environ 300 000 € pour les 60 000 repas fournis tout au long de l'année scolaire.

Le Président interroge les membres du bureau sur une éventuelle augmentation des tarifs de la restauration scolaire et de l'accueil périscolaire en prévision de la rentrée de Septembre.

CONSIDERANT l'état actuel de l'inflation après concertation les membres estiment que cela n'est pas judicieux.



LE PRESIDENT DEMANDE SI LES MEMBRES ONT D'AUTRES POINTS A EVOQUER :

#### Groupe scolaire de Mangiennes

Mme BERTIN demande quel est l'état d'avancement du projet de groupe scolaire du Bois Brûlé. En effet, des informations diverses circulent, la dernière en date étant l'abandon du projet et la construction de la future brigade de gendarmerie à Mangiennes.

Le Président indique que les rumeurs sont infondées. Le projet du groupe scolaire est complexe et nécessite beaucoup de temps.

Il rappelle que depuis ces derniers mois le permis de construire a été délivré et que l'avant-projet définitif est quasiment finalisé.

Les financements ne sont pas non plus complètement calés et une réflexion est menée pour le dépôt d'un dossier FEDER qui devrait permettre d'absorber les surcoûts apparus depuis le lancement du projet (envolée des prix des matériaux,...).

#### Environnement

M. CAPUT indique qu'une commission Biodiversité s'est tenue et qu'un projet d'Appel à Projet Trame verte et Bleue est en cours via un portage du CPIE (Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement de Meuse) en partenariat avec la Communauté de Communes du Pays d'Etain. Le projet serait financé par l'Agence de l'Eau et le reste à charge serait supporté par les deux Communautés de Communes selon les pourcentages actuels sur le poste de technicien rivière.

M. CAPUT indique qu'il sera nécessaire de relancer le marché d'animation des sites Natura 2000.

Il informe aussi les membres sur l'avancement du programme GEMAPI avec le lancement prochain des dossiers réglementaires sur les sites retenus, étape préalable au lancement effectif des travaux.

La séance est levée à 21 H 22.

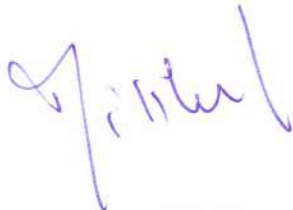
**Délibérations examinées :**

1. Demande de dérogation scolaire.
2. Demande de subvention exceptionnelle de l'école de Dommary Baroncourt pour l'achat de manuels scolaires.
3. Etude d'une demande de sponsoring pour le « *4L Trophy* ».
4. Créances éteintes

**Membres du bureau présents :**

- ✓ Mme ANTOINE Jocelyne
- ✓ Mme BERTIN Célia
- ✓ M. BRELLE François
- ✓ M. CAPUT Christophe
- ✓ M. CARLU Jean-Baptiste
- ✓ Mme FAUQUENOT Evelyne
- ✓ M. HAUPTMANN Gérard
- ✓ M. JACQUE Philippe
- ✓ M. MICHELS Julien
- ✓ M. MISSLER Jean-Marie
- ✓ M. PERIGNON Alain
- ✓ Mme POSTAL Anne
- ✓ M. PROT Patrice
- ✓ M. SELLIER Hubert
- ✓ M. TRINOLI Massimo

**Le Président**



**Jean Marie MISSLER**

**La Secrétaire**



**Anne POSTAL**